

Secteur International – Europe - Migrations

Pays	Domaine	Mesures
IT	Dates	Deuxième phase du 4-18 mai avec un relâchement des mesures de confinement Evaluation des prochaines mesures sur la base de l'avis du Comité scientifique + cabinet de contrôle incluant les interlocuteurs sociaux
	Déplacements	Déplacements autorisés au sein de la région pour raisons de santé ; de travail ; de nécessité ou de visites aux parents Déplacements autorisés en dehors de la région pour raisons de santé ; de travail ; d'urgence ; et pour retour à son logement Accès aux parcs publics soumis au respect de la distance physique et à la régulation du passage (<i>possibilité de fermeture pour les maires</i>) Interdiction de sortie et obligation de consulter son médecin pour ceux avec plus de 37,5° et présentant des symptômes respiratoires
	Activité économique	Autorisation de la livraison de la nourriture et du retrait dans les lieux de restauration pour consommation chez soi ou au travail Reprise de l'activité manufacturière ; de la construction ; du commerce au détail et de la gestion immobilière au 4 mai (<i>respect de la SST comme condition</i>)
	Mesures de soutien	Préparation d'un nouveau décret en soutien aux travailleurs, aux familles et aux entreprises à hauteur de 55 milliards supplémentaires
	Port du masque	Port du masque obligatoire dans les transports publics Centralité de l'utilisation de l'équipement de protection individuel avec des masques chirurgicaux au prix maximum de 50 centimes l'unité
	Education	Fermeture des écoles jusqu'à la fin de l'année scolaire Prolongation du congé parental extraordinaire pour la garde d'enfants Continuité de la prime pour la garde d'enfants à hauteur de 600€ (<i>jusqu'à 1000€ pour les travailleurs "essentiels"</i>) Mise en place d'un groupe de travail pour adapter la rentrée scolaire de septembre pour les plus vulnérables notamment
	SST	Renouvellement du protocole (<i>spécificité du modèle italien de négociation collective</i>) sur la SST dans le public et le privé Télétravail essentiellement encouragé si possible et maintien du mécanisme de chômage partiel au-delà du 4 mai
ES	Dates	13 avril : déconfinement partiel pour les travailleurs dits "non essentiels" (<i>nombre de décès et de contamination toujours élevé - fluctuant depuis</i>) 27 avril : autorisation de sortie des enfants avec les parents (<i>toujours limitée</i>) ou pour faire les courses (<i>interdiction de se regrouper</i>) Jusqu'au 10 mai – phase préparatoire : préparation pour la mise en place des mesures de protection dans les espaces publics 11 mai – phase 1 : réouverture progressive des commerces ; des restaurants et des hôtels (ouverture différenciée pour ceux +65 ans) 25 mai – phase 2 : augmentation de la capacité des restaurants et hôtels + réouverture limitée des cinémas/salles/monuments/musées 8 juin – phase 3 : montée de la capacité des restaurants et hôtels avec le maintien de la distanciation physique 22 juin – phase 4 : retour à la normalité avec la fin des restrictions sociales Déconfinement accéléré pour les territoires ultramarins espagnols à partir du 4 mai
	Port du masque	Pays toujours face à une pénurie de masques avec une dépendance à l'importation de pays européens et de la Chine essentiellement Recommandation du port du masque dans les transports en commun > distribution de 10 millions de masque dans les premières semaines
	SST	Centralité des critères épistémologiques dans la stratégie de confinement > réversibilité possible des mesures Reprise de l'activité économique soumise au respect des règles de distanciation physique et de l'utilisation de protection si nécessaire

Secteur International – Europe - Migrations

		Flexibilisation des heures de travail et promotion du télétravail Nettoyage et désinfection régulière des espaces de travail Horaires décalés dans les entreprises dans l'incapacité de mettre en place les gestes barrières
	Transport	Augmentation du trafic des transports publics en heure de pointe pour renforcer le respect de la distanciation physique
	Education	Fermeture des écoles jusqu'à la fin de l'année scolaire Confinement drastique des enfants depuis le début de la crise sanitaire Autorisation de sortie des enfants –14 ans pour une heure par jour entre 9h-21h sans aller au-delà d'un kilomètre Autorisation de sortie des enfants +14 ans pour faire les courses (<i>quasiment inexistant en pratique face à l'inquiétude des parents</i>) Accès interdit aux parcs publics pour les enfants (<i>éventuelle autorisation mi-mai</i>)
PT	Date	3 mai : déconfinement progressif du Portugal par étape et constamment évalué soumis à une augmentation des capacités de tests (<i>370 000 depuis le 1er mars</i>) 4 mai : réouverture des commerces au détail 1er juin : réouverture des garderies et des grands centres commerciaux
	Protection	Utilisation la plus large de l'équipement de protection individuel comme condition à la reprise de l'activité économique Près d'un million de masque produit par semaine au Portugal > vers plusieurs millions par semaine dans les prochaines semaines Recommandation de porter les masques dans les espaces publics confinés > distribution gratuite de masques par les municipalités Réglementation de la production d'équipement de protection individuel pour les entreprises selon les normes de santé et sécurité
	SST	Continuité du télétravail jusqu'à fin mai
NO	Date	20 avril : réouverture des crèches et reprise progressive de l'ensemble des activités dites "non essentielles" 27 avril : réouverture des écoles primaires ; des salons de coiffure et des dentistes
	Education	Reprise de l'école pour les enfants entre 6-10 ans avec un maximum de 15 par classe Re-fermeture des écoles en cas de la reprise de la contamination Opposition du personnel et des soignants face à des cas de contamination dans les écoles maternelles déjà réouvertes depuis le 20 avril Annulation de tous les examens pour les lycéens - délivrance des diplômes sur la base du contrôle continu
	Protection	Maintien des interdictions d'évènements culturels et sportifs et des larges rassemblements jusqu'au 1er septembre Extension des tests à toute personne présentant des symptômes respiratoires avec un renforcement des capacités des municipalités Condamnation de sièges dans les transports publics avec un nettoyage et une désinfection plus régulière Maintien des recommandations de distanciation physique et des règles d'hygiène Recommandation de porter des masques dans les espaces publics
BE	Dates	4 mai : réouverture des magasins de tissu et de l'industrie 11 mai : réouverture de l'ensemble des commerces 18 mai : réouverture des écoles primaires et secondaires 8 juin : réouverture des cafés et des restaurants

Secteur International – Europe - Migrations

	Port du masque	Obligation pour toutes les personnes de plus de 12 ans de porter des masques dans les transports publics Port du masque recommandé en général > nouvelles capacités de production nationale prévues 134 millions de masques chirurgicaux et 54 millions de masques FFP2 en cours d'acheminement
	SST	Télétravail maintenu pour l'ensemble des travailleurs si possible Guide générique des interlocuteurs sociaux belges sur la SST pour les travailleurs concernés par la reprise de l'activité économique FGTB : demande de reconnaissance du COVID-19 comme maladie professionnelle
	Tests	Renforcement des capacités de dépistage ciblant en priorité les personnes âgées et le personnel soignant (<i>annonce de près de 210 000 dans les prochains jours</i>)
	Education	Réouverture progressive à partir du 18 mai avec 10 élèves par classe dans le primaire et secondaire disposant chacun de 4m ² d'espace Annulation des examens pour le primaire et secondaire mais examens à distance sous surveillance pour l'enseignement supérieur
DK	Dates	15 avril : retour des élèves jusqu'à 11 ans à l'école et réouverture des services de santé pour les soins et traitements courants 20 avril : réouverture de nombreux commerces et encouragement à la réouverture des tribunaux 10 mai : réévaluation des mesures générales de confinement (<i>beaucoup de commerces ouverts – et télétravail si possible</i>)
	Port du masque	Pas de recommandation générale du port du masque Commande de 20 millions de masques pour les travailleurs dans la santé (<i>5 millions rejetés ne correspondant pas aux normes de qualité</i>)
	Tests	Multiplication des tests de la population avec la mise en place de nombreuses tentes de dépistage sur le territoire depuis le 20 avril
	Soutien	Continuité du dispositif de chômage partiel (<i>90% du salaire maintenu</i>) jusqu'à fin juin Renforcement des conditionnalités des aides publiques à l'absence de versement de dividendes et d'évasion fiscale
	Education	Reprise de l'école des plus jeunes au 15 avril avec 15 élèves par classes et une distance en salle de classe de près de 2m entre chaque élève Obligation de se laver les mains une fois par heure <i>a minima</i> et autorisation de jouer seulement en petit groupe en dehors des salles de classe Interdiction d'entrée des parents dans les établissements pour éviter toute propagation du virus Possibilité de tenir classe dans des gymnases et en extérieur Reprise plus large de l'enseignement secondaire et supérieur dans les prochaines semaines (<i>FH : enseignement professionnel/apprentis/stagiaires mis de côté</i>)
AT	Dates	14 avril : réouverture progressive des petits commerces 1 mai : levée du confinement en respectant les gestes barrières et la distanciation physique (<i>réversibilité en cas de reprise des contaminations</i>) 15 mai : réouverture des cafés et restaurants (<i>maximum de 4 par table – 1m de distance entre les tables – port du masque par le personnel</i>) 18 mai : retour des enfants à l'école 29 mai : réouverture des hôtels (<i>ouverture des frontières uniquement aux pays à faible risque</i>)
	Port du masque	Port du masque obligatoire dans les lieux publics Renforcement des capacités nationales de production et montée en puissance avec plus de 25 millions de masques par mois
	Tests	Politique massive de tests dès le début de la crise sanitaire
	Education	Retour progressif pour les enfants entre 6-14 ans

Secteur International – Europe - Migrations

		<p>Retour des élèves +14 ans à partir du 29 mai</p> <p>Classes divisées par deux à partir du 18 mai avec chaque groupe présent la moitié de la semaine (<i>distance entre les bureaux</i>)</p> <p>Distribution d'ordinateurs portables aux élèves par les autorités locales (<i>également ceux en apprentissage et en formation professionnelle</i>)</p> <p>Assistance publique aux stagiaires et aux apprentis</p>
	SST	<p>Mise en place d'accords collectifs avec les IRP sur la santé et sécurité au travail et le recours à l'équipement de protection individuel</p> <p>Retour à la normale des temps de conduite et de repos des travailleurs routiers</p>
CH	Dates	<p>27 avril : réouverture des petits commerces et des crèches à condition de respecter les précautions de santé + retour des soins courants</p> <p>11 mai : réouverture des établissements de restauration et reprise de la scolarité</p> <p>8 juin : réouverture des universités - musées - zoos – librairies</p> <p>Spécificité suisse : déconfinement fluctuant sur le territoire en raison des compétences renforcées des cantons</p> <p>Travail.suisse : réouverture progressive bienvenue avec l'inclusion des représentants du personnel pour la SST</p>
	Port du masque	<p>Port du masque recommandé mais pas obligatoire</p> <p>Livraison d'un million de masque par jour aux commerces – distribution par l'armée du 27 avril au 11 mai</p> <p>Achat du masque recommandé pour se conformer à des plans de protection sanitaire mis en place au niveau local ou dans les entreprises</p>
	SST	<p>Distance minimale sur le lieu de travail d'au moins 2m (<i>contact d'une durée inférieure à 15min</i>)</p> <p>Aménagement des lieux de travail pour limiter les contacts (<i>marquage au sol - éloignement des bureaux – 1 client pour 10m² - espacement des pauses</i>)</p> <p>Mise à disposition permanente de savon et de serviettes jetables</p> <p>Nettoyage très régulier des zones communes (<i>toilettes – zones de pause</i>) avec un personnel dédié informé des mesures de protection</p> <p>Poursuite du télétravail pour les personnes à risque et rester au domicile en cas de symptômes respiratoires (avec ou sans fièvre)</p> <p>Renforcement des opérations de contrôle par les autorités sanitaires et d'inspection sur les lieux de travail</p>
DE	Dates	<p>20 avril : réouverture des commerces au détail</p> <p>27 avril : réouverture des écoles ciblant d'abord les élèves passant leurs examens – notamment l'équivalent du BAC</p> <p>29 avril : port du masque obligatoire du masque dans les commerces face à la reprise des contaminations</p> <p>4 mai : levée du confinement avec le maintien des gestes barrières et de la distanciation physique jusqu'à 1,5m</p> <p>6 mai : réévaluation des mesures de déconfinement (récente alerte sur la reprise des contaminations en Allemagne)</p> <p>Interdiction des grands rassemblements jusqu'au 31 août en raison du risque élevé de contamination</p>
	Port du masque	<p>Port du masque d'abord obligatoire dans les transports publics puis étendu dans les commerces face à la reprise des contaminations</p> <p>Port du masque dans les couloirs des établissements scolaires et dans les périodes de récréation</p> <p>Vente de masques dans les transports en commun et dans les supermarchés</p> <p>Masques "fait-maison" accepté et écharpe pour se couvrir également acceptée dans certaines municipalités</p> <p>Augmentation de la capacité de production jusqu'à 50 millions par semaine d'ici août 2020</p>
	SST	<p>Centralité de l'évaluation des risques professionnels avec les représentants des personnels</p> <p>Nettoyage et désinfection réguliers des espaces de travail</p> <p>Conclusion d'accords d'entreprises et d'accords sectoriels sur la SST face au COVID-19</p> <p>DGB : éviter la surcharge due aux longues heures de travail > risque d'exacerbation des risques d'accidents de travail</p>

Secteur International – Europe - Migrations

ZA	Date	<p>1 mai : réouverture progressive des entreprises (<i>ciblant un tiers de la force de travail</i>) sous conditions de protéger la SST et de distanciation physique</p> <p>4 mai : réouverture progressive des écoles d'abord pour ceux de 11-18 ans – retour à la normale d'ici le 15 juillet 2020</p> <p>Stratégie centrale sur le continent africain de confiner les espaces urbains plus à risque (<i>déconfinement progressif au Lagos et au Nigeria également</i>)</p>
	Soutien	Nouvelles subventions publiques pour les foyers les plus démunis mais pas de système généralisé de chômage partiel
	Transports	<p>Continuité des transports publics mais recommandation du port du masque</p> <p>Interdiction des voyages entre provinces de l'Afrique du Sud</p> <p>Interdiction des vols internationaux à l'exception du rapatriement de citoyens</p>
	Education	<p>Financement public exceptionnel dans les infrastructures scolaires pour la protection de la santé des élèves/respect des règles de distanciation</p> <p>Pas plus de deux élèves par bureau et obligation de porter des masques pendant la journée scolaire pour les élèves</p>
KR	<p>Pas de confinement général mis en place depuis le début de la crise sanitaire mais fermeture des lieux publics et des écoles</p> <p>Mise en place rapide de restrictions aux voyages ; de dépistage massif : du port du masque et de test de la température après le début de la crise sanitaire</p> <p>Premières mesures uniquement tournées vers la santé - 5ème paquet de mesure pour le chômage partiel et le soutien aux entreprises au 22 avril</p> <p>Politique générale d'isolement en cas d'apparition de symptômes respiratoires ou de température élevée décelée par des tests (<i>et caméras thermiques</i>)</p> <p>Reprise progressive de l'école à partir du 6 avril (<i>des plus âgés au plus jeunes</i>) mais en ligne (<i>accès aux ordinateurs et à une connexion garanti</i>)</p> <p>Examens d'entrée prévus le 19 novembre reportés de deux semaines pour un nouveau calendrier de l'année scolaire 2020-2021</p> <p>Réouverture des crèches et des gardes d'enfants repoussée indéfiniment</p>	
SG	<p>Pas de confinement général mis en place dans la première phase du confinement suite à une politique de dépistage massif et de traçage</p> <p>Mise en place d'un confinement partiel à partir du 7 avril - étendu jusqu'au 1er juin 2020 (<i>écoles/entreprises non-essentiels</i>) – face à une recrudescence du virus</p> <p>Nouvelle vague depuis le 24 avril : absence de protection persistante des travailleurs migrants composant majoritairement les travailleurs "essentiels"</p> <p>Construction d'infrastructures publiques d'isolation et triplement des capacités de tests pour atteindre 8000 par jour</p>	
JP	<p>Déclenchement tardif de l'état d'urgence sanitaire face à une propagation tardive du virus au Japon (<i>restrictions préventives des voyages</i>)</p> <p>Pas de confinement général mais distanciation physique et respect des gestes barrières obligatoires</p> <p>Fermeture des écoles depuis le 27 février : vers une réouverture des écoles en septembre 2020 (<i>difficultés dans le travail à distance</i>)</p> <p>Fermeture de certains commerces (<i>restauration toujours ouverte</i>) et encouragement au télétravail</p> <p>Vers un renforcement de la politique de dépistage (<i>test uniquement en cas de symptômes respiratoires graves</i>)</p> <p>Prolongation de l'état d'urgence sanitaire jusqu'en juin face à la recrudescence du virus dans les provinces japonaises</p>	
US	<p>Structure fédérale : compétences essentiellement au niveau des Etats > politique de (dé)confinement variable sur le territoire américain</p> <p>Absence de coordination par le gouvernement fédéral américain critiqué par l'AFL-CIO depuis le début de la crise</p> <p>Pas d'extension des lignes directrices sur la distanciation sociale au-delà du 1er mai > pressions exacerbées du patronat et des économistes américains</p> <p>Pression du gouvernement américain sur les Etats pour un déconfinement au plus vite pour une reprise de l'activité économique</p> <p>Fermeture quasi-généralisée sur l'ensemble du territoire américain jusqu'à la fin de l'année scolaire avec une éventuelle reprise anticipée de l'année scolaire 2020-21</p> <p>AFL-CIO : centralité de la SST et de la préservation de l'emploi <i>via</i> le renforcement du rôle des organisations syndicales à tous les niveaux</p>	

Secteur International – Europe - Migrations

BR	<p>Structure fédérale : compétences essentiellement au niveau des Etats > politique de (dé)confinement variable sur le territoire brésilien</p> <p>Confinement mis en place dans une majeure partie des Etats (<i>notamment pour les commerces - écoles - entreprises non-essentiels</i>) > vers une extension au-delà d'avril</p> <p>Pression du gouvernement brésilien sur les Etats pour un déconfinement au plus vite pour une reprise de l'activité économique sous pression du patronat</p> <p>Relâchement dans le confinement en raison des communications du gouvernement fédéral : explosion du nombre de nouveaux cas de contamination</p> <p>Aide d'urgence aux travailleurs bloqué par le président brésilien pour pousser à la reprise de l'activité économique = condamnation par la CUT</p> <p>Problématique : vers un retour à la dictature militaire ? (<i>alertes de la Cour suprême et du Congrès brésiliens face aux actions du président brésilien</i>)</p>
-----------	--

IT – Italie	DK – Danemark	KR - Corée du Sud
ES – Espagne	AT – Autriche	JP - Japon
PT – Portugal	CH – Suisse	SG - Singapour
NO - Norvège	DE – Allemagne	US – Etats-Unis
BE – Belgique	ZA – Afrique du Sud	BR - Brésil